



## Quel(s) risque(s) encourus ?

Par **laurent THP**, le **16/11/2011** à **17:14**

Bonjour,

Quel(s) risque(s) encourt un ex associé, lors de dissimulations de preuves comptables, non présentations des pièces comptables pour le bilan de la société et faux "témoignages".

Je m'explique : ce dernier prétends avoir donné toute notre comptabilité au cabinet comptable or, ce cabinet comptable dément ?

Merci de vos réponses.

THP

Par **alterego**, le **19/11/2011** à **09:40**

Bonjour

Etait-il gérant de la société ?

Cordialement

Par **laurent THP**, le **19/11/2011** à **10:10**

Bonjour,

Oui il était co-gérant non salarié, de plus en plongeant dans le peu de documents que j'ai, j'ai remarqué, qu'il se prenait de temps en temps des salaires et des remboursements sur des frais qu'il avait eu.

Merci de vos réponses.

Laurent

Par **alterego**, le **19/11/2011 à 10:45**

Les sommes qu'il a pu prendre ne sont pas des salaires, puisqu'il n'avait pas le statut de salarié. Cogérant, il n'avait aucun lien de subordination.

On peut comprendre d'un mandataire des prélèvements (il faut bien vivre) et des remboursements de frais. Cela ne justifie pas des malversations et l'absence de comptabilité.

Cordialement

Par **laurent THP**, le **19/11/2011 à 10:49**

merci de votre réponse, sachant que j'ai perdu la totalité de mon argent dans cette affaire et que je suis depuis sans ressources, n'ayant même pas le droit au RSA ni au chômage en l'absence de bilan. Y a t-il un recours envisageable en justice, vis à vis de cette personne ?

laurent